

Composition du Conseil communal :

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente ;

Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins ;

Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS ;

Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux ;

Mme SCAILLET Sabine, Directrice générale ff.

Séance du 16 septembre 2020

Absents : Mme Geneviève GODFRIN et Monsieur Pierre LEDENT

1. Procès-verbal

Approuve le procès-verbal de la séance du 29 juillet 2020.

2. Information : approbation d'un règlement par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de la décision du Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville approuvant le règlement relatif aux mesures d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19.

3. Information : réforme MB n° 1 ordinaire et extraordinaire

Prend connaissance de l'arrêté du 27 juillet 2020 de Monsieur le Ministre du logement, des pouvoirs locaux et de la Ville, de réformer la modification budgétaire extraordinaire n° 1 pour l'exercice 2020

BALANCE DES RECETTES ET DES DEPENSES – Service extraordinaire

	Recettes	dépenses	solde
d'après le budget initial approuvé	2.762.982,81	2.762.982,81	0,00
diminution de crédit	25.350,00		- 25.350,00
augmentation de crédit	294.184,23	268.834,23	25.350,00
NOUVEAU RESULTAT	3.031.817,04	3.031.817,04	0,00

ET de réformer la modification budgétaire ordinaire n° 1 pour l'exercice 2020 au montant ci- après :

BALANCE DES RECETTES ET DES DEPENSES – Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
d'après le budget initial approuvé	7.604.858,11	7.306.458,89	298.399,22
Diminution de crédit	288.030,00	175.433,71	112.596,29
Augmentation de crédit	84.934,72	48.500,00	-36.434,72



NOUVEAU RESULTAT	7.807.953,39	7.433.392,60	374.560,79
---------------------	--------------	--------------	------------

4. Information : approbation des comptes annuels pour l'exercice 2019 par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de la décision du 13 juillet 2020 de l'autorité de tutelle d'approuver les comptes annuels pour l'exercice 2019.

5. Règlement-redevance sur les potages et les repas servis dans les cantines scolaires communales - Année scolaire 2020-2021

Arrête à l'unanimité le règlement-redevance sur les potages et les repas servis dans les cantines scolaires communales. Un potage : 0,55€, un repas pour un élève de maternelle : 3,90€, pour un élève de primaire : 4,20€.

6. Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse : rapport d'activités et compte 2019

Prend connaissance du rapport d'activités et du bilan 2019 de la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse.

7. Fabrique d'Eglise de Celles - budget 2021

Arrête à l'unanimité le budget de la Fabrique d'Eglise de Celles pour l'exercice 2021.

Recettes ordinaires totales	10.058,82 €
• dont une intervention communale ordinaire de secours de :	9.170,48 €
Recettes extraordinaires totales	8.786,67 €
• dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
• dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	8.786,67 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	7.750,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	11.095,49 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0 €
• dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0 €
Recettes totales	18.845,49 €
Dépenses totales	18.845,49 €
Résultat budgétaire	0 €

8. Fabrique d'Eglise de Ciergnon - budget 2021

Arrête à l'unanimité le budget de la Fabrique d'Eglise de Ciergnon pour l'exercice 2021.

Recettes ordinaires totales	8.907,34 €
• dont une intervention communale ordinaire de secours de :	7.359,17 €
Recettes extraordinaires totales	12.892,98 €
• dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
• dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	7.892,98 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	3.100,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	13.700,32 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	5.000,00 €
• dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0 €
Recettes totales	21.800,32 €
Dépenses totales	21.800,32 €



Résultat budgétaire	0 €
----------------------------	------------

9. Fabrique d'Eglise de Finnevaux - Budget 2021

Arrête à l'unanimité le budget de la Fabrique d'Eglise de Finnevaux pour l'exercice 2021.

Recettes ordinaires totales	611,36 €
• dont une intervention communale ordinaire de secours de :	17,97 €
Recettes extraordinaires totales	8.759,12 €
• dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
• dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	8.759,12 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2.520,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6.850,48 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0 €
• dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0 €
Recettes totales	9.370,48 €
Dépenses totales	9.370,48 €
Résultat budgétaire	0 €

10. Fabrique d'Eglise de Mesnil-Eglise : budget 2021

Arrête à l'unanimité le budget de la Fabrique d'Eglise de Mesnil-Eglise pour l'exercice 2021.

Recettes ordinaires totales	3.352,33 €
• dont une intervention communale ordinaire de secours de :	2.861,54 €
Recettes extraordinaires totales	1.724,07 €
• dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
• dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	1.724,07 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2.020,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	3.056,40 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0 €
• dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0 €
Recettes totales	5.076,40 €
Dépenses totales	5.076,40 €
Résultat budgétaire	0 €

11. Fabrique d'Eglise de Mesnil-Saint-Blaise : budget 2021

Arrête à l'unanimité le budget de la Fabrique d'Eglise de Mesnil-Saint-Blaise pour l'exercice 2021.

Recettes ordinaires totales	16.377,19 €
• dont une intervention communale ordinaire de secours de :	15.512,79 €
Recettes extraordinaires totales	993,35 €
• dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
• dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	993,35 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	6.320,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	11.050,54 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0 €
• dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0 €
Recettes totales	17.370,54 €



Dépenses totales	17.370,54 €
Résultat budgétaire	0 €

- 12. Cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de courte durée de biens publics à WANLIN : Approbation.**
DECIDE, par 8 voix pour et 5 abstentions d'approuver le cahier spécial des charges.
- 13. Cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de biens publics à HOUR et WANLIN : Approbation.**
DECIDE, par 9 voix pour et 4 abstentions d'approuver le cahier spécial des charges.
- 14. Remplacement d'une porte automatique et d'un moteur à l'espace citoyen - Approbation des conditions et du mode de passation.**
DECIDE d'approuver le cahier des charges. Le montant estimé s'élève à **13.199,98 €**, 21 % TVA comprise..
- 15. Adhésion à la centrale d'achat relative à la fourniture de gaz et d'électricité Haute Tension et Basse Tension créée par l'intercommunale IDEFIN**
DECIDE, à l'unanimité, d'adhérer à la centrale d'achat relative à la fourniture de gaz et d'électricité Haute Tension et Basse Tension à mettre en place par IDEFIN et de signer la convention d'adhésion à ladite centrale d'achat.
- 16. Réfection du pont rue de Furfooz - Marché de service - Auteur de projet et de coordination en matière de sécurité et de santé - Approbation des conditions et du mode de passation**
DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges. Le montant estimé s'élève à 10.000,00 €, 21 % TVA comprise.
- 17. Règlement de travail applicable au personnel du C.P.A.S.**
DECIDE à l'unanimité, d'approuver le règlement de travail applicable au personnel du C.P.A.S. ci-joint.
- 18. Chef de bureau technique au service travaux - Règlement fixant les conditions et modalités de recrutement**
DECIDE, par 9 voix pour et 4 abstentions, d'approuver le règlement fixant les conditions et modalités de recrutement d'un chef de bureau technique au service des Travaux.
- 19. Règlement complémentaire de circulation routière : établissement d'une zone de stationnement pour vélos - rue de la Station à Houyet**
Arrête, à l'unanimité, le règlement complémentaire de circulation routière.
- 20. Ordonnances et arrêtés pris dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 : ratification**
Ratifie, à l'unanimité, ordonnances et arrêtés pris dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.

A huis clos, ratifie la convention de mise à disposition d'un agent engagé sous contrat article 60.

